

Orléans, mardi 1er octobre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déplacement du préfet Pierre-Etienne BISCH coordonnateur interministériel du plan de sortie du glyphosate en région Centre-Val de Loire

Le Préfet Pierre-Etienne Bisch, conseiller d'Etat, a été nommé le 1er décembre 2018 coordonnateur interministériel du plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et du plan de sortie du glyphosate.

La réponse à un enjeu de société

La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires est une demande forte de notre société. Cette réduction, justifiée par des enjeux sanitaires et environnementaux, constitue l'une des actions phares de la transition agro-écologique.

Le Gouvernement s'est ainsi fixé les objectifs ambitieux de réduire de 25% l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en 2020 et de 50% en 2025, et de sortir du glyphosate d'ici fin 2020 pour les principaux usages pour lesquels des alternatives existent et d'ici fin 2022 pour l'ensemble des usages.

Ces objectifs, conformes à l'engagement présidentiel de novembre 2017, s'inscrivent dans la droite ligne des engagements du Grenelle et du plan Ecophyto, dont les résultats nécessitent de déployer une nouvelle dynamique, laquelle s'est traduite par l'adoption, le 10 avril 2019, d'un nouveau plan Ecophyto II+ intégrant les actions relatives au glyphosate.

Cette mission doit permettre de concrétiser les engagements du Gouvernement. Elle concerne l'ensemble des produits phytosanitaires, dont le glyphosate.

Une mission interministérielle

Quatre ministres ont signé la lettre de mission, affirmant ainsi son caractère interministériel. Il s'agit avant tout d'une mission de coordination des nombreux acteurs en charge de cette politique, tant parmi les administrations de l'Etat (agriculture, environnement, santé, recherche), que des établissements publics ou opérateurs (INRA, IRSTEA, AFB,...), en lien avec le monde agricole (chambres d'agriculture, filières professionnelles...) et les associations.

CONTACT PRESSE 1

Mais la mission a également un rôle de mobilisation. A cet effet, a été constituée une « taskforce » présidée par le préfet et qui décline de façon plus opérationnelle les orientations politiques arrêtées par le comité d'orientation stratégique (COS) présidé par les quatre ministres.

Cette « task-force » réunit régulièrement les services et opérateurs de l'État directement concernés, ainsi que, dans une configuration élargie, les acteurs professionnels et associatifs. La mission doit également contribuer à fluidifier la démarche collective des nombreux acteurs qui ont leurs propres modalités d'action (comitologie, calendrier, financement ...) et ne portent qu'une fraction du plan d'ensemble.

Une mission de mobilisation et d'appui aux administrations

Deux membres des conseils généraux des deux ministères de l'agriculture et de la transition écologique, apportent leur appui à la mission, par leur connaissance des acteurs et leur expérience sur des sujets souvent très techniques.

En aucun cas cette mission ne se substitue aux directions d'administration ; elle doit, tout au contraire, s'appuyer sur elles, car elles détiennent compétence et capacité à agir. La mission doit s'insérer dans un dispositif déjà complexe en essayant de ne pas ajouter de la complexité. Elle doit établir un tableau de bord afin de décrire la situation de départ et de permettre de suivre les progrès ou les difficultés rencontrées au fil des mois (quantités commercialisées de produits, moyens mis en œuvre pour faire évoluer les pratiques, financements...).

La mission va également mettre en place les outils de suivi financier du programme ECOPHYTO et des autres dispositifs contribuant aux mêmes objectifs.

Une mission qui va à la rencontre des acteurs de terrain

La mission a rapidement reçu de nombreux acteurs concernés et rencontré les directions et services des administrations.

La mobilisation doit se faire aussi sur le terrain, ce qui conduit la mission à engager un tour de France des régions selon un programme dont le principe a été arrêté par les ministres et sera mis en œuvre avec les préfets de région ; ces déplacements sont organisés autour d'une visite de terrain, de la rencontre de quelques filières agricoles et de la réunion de la commission agroécologie régionale qui assure la déclinaison régionale du plan Ecophyto 2+. L' objectif est de faire à cette occasion le point de l'avancement des démarches, d'analyser les spécificités territoriales et de promouvoir les expériences positives.

Un travail avec les filières agricoles a été engagé, qui dans le même temps ont, pour certaines d'entre elles, déjà adressé une contribution aux ministres. La mission souhaite approfondir ces réponses avec les filières et aller auprès des acteurs de terrain pour en apprécier la faisabilité.

CONTACT PRESSE 2

Tél.: 02 38 81 40 35 / 06 71 17 35 28